

## Jacques Petit mène une croisade contre la STIB pour faire entendre la voix des PMR concernant l'accessibilité aux transports bruxellois (voir *DoucheFLUX Magazine* 15 et 16).



**Sans renoncer à son combat, il est aujourd'hui confronté à un problème de logement et a décidé de faire la grève de la faim afin de se faire entendre de la ministre Céline Frémault.**

Madame la Ministre Céline Frémault,  
Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement, de la Qualité de Vie, de l'Environnement et de l'Énergie

Je vous adresse cette lettre,

Je m'appelle Jacques Petit, j'ai 45 ans, je suis paraplégique, cardiaque et épileptique. J'ai été opéré de la colonne vertébrale deux fois. Dès que ma santé me le permettra, je devrai subir une troisième opération.

Aujourd'hui, j'ai deux hernies discales qui touchent en permanence le nerf de la colonne et le nerf sciatique, provoquant une douleur constante insupportable. La Clinique de la Douleur qualifie ma douleur «d'inacceptable par l'être humain». Je vis avec 50 mg de morphine tous les deux jours, et j'ai été infiltré huit fois (c'est le maximum que l'on puisse injecter dans ma situation). Aujourd'hui les médecins m'obligent à rentrer à l'hôpital d'urgence car ma santé devient très critique.

Cela fait trois ans que j'attends un appartement à Bruxelles qui soit adapté à mon handicap. Je suis suivi à Saint Pierre par mon kiné spécialisé en paraplégie, mon médecin habite le quartier des Marolles et je suis suivi par la Clinique de la Douleur à César de Paep. Je me suis vu proposer un appartement à Haren. J'ai fait l'expérience de me rendre à St Pierre par les transports en commun : il faut entre 1h15

et 1h30 de temps de transport. Or, chaque semaine, j'ai trois rendez-vous de 30 minutes de kiné extrêmement douloureux et fatigants. Il me faudrait chaque semaine 9h de transports pour ce soin essentiel... Vous comprendrez pourquoi il m'est impossible d'accepter cet appartement. Par ailleurs, je trouve qu'il est inacceptable de couper quelqu'un avec un tel handicap de ses relations et de son quartier habituel.

Par cette lettre je vous annonce que JE VAIS CESSER DE M'ALIMENTER A PARTIR DE CE MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2016, 9H DU MATIN pour espérer attirer votre attention sur la situation des personnes qui, comme moi, ATTENDENT un appartement «adapté». Aujourd'hui j'ai l'impression qu'on me pousse à retourner dans la rue.

Bien à vous,  
Jacques Petit

Il faut vraiment aimer son pays pour lui pardonner ses faiblesses.

**Jacques est persévérant... Quelques jours plus tard, voici ce qu'il écrit à la ministre Frémault.**

Madame la Ministre Céline Frémault,

Je vous ai fait parvenir une lettre ce mercredi 21 septembre, que j'ai remise à l'accueil ainsi qu'à plusieurs personnes de votre équipe. Par cette lettre, je vous informe que j'entame une grève de la faim à partir du mercredi 21 septembre 2016 à 9h du matin, jusqu'à l'obtention d'un bail signé de votre main pour un appartement situé rue de la Plume. Cet appartement de deux chambres serait parfaitement adapté pour entreposer mon matériel. Il est, par ailleurs, inoccupé depuis sa construction. Le Foyer bruxellois, qui en est le gérant, me l'avait promis début février 2016 après plusieurs autres promesses qui n'ont pas été tenues.

Cela fait très exactement 3 ans, depuis que je suis paraplégique, que je me bats auprès des différents services sociaux pour avoir un appartement ADAPTÉ à ma situation, et cela sans aucun résultat.

Durant ces trois ans, ma santé s'est gravement détériorée : j'ai deux hernies discales extrêmement douloureuses qui se développent, poussant deux disques vers l'extérieur et réduisant davantage ma mobilité. C'est ce qui m'a poussé, ayant épuisé tous les recours administratifs, à entamer cette grève de la faim auprès de la ministre

du Logement et chargée des personnes handicapées (notamment). Je voudrais par cette lettre vous raconter comment j'ai passé mes quatre premiers jours de grève, puisque, Madame la Ministre, vous passez plusieurs fois par jour en voiture devant moi sans jamais vous donner la peine de venir me saluer ni demander de mes nouvelles.

Le premier jour, on m'a proposé deux réunions, toutes deux sans la présence de Madame la Ministre. Lors de ces deux réunions, on m'a à chaque fois demandé de tout expliquer depuis le début, ce que j'ai ressenti comme une provocation humiliante puisque la secrétaire, M<sup>me</sup> Roba, avait le dossier sous les yeux. J'ai passé la nuit devant le ministère et à 1h du matin, j'ai été secoué par la police : suite à une dénonciation de X selon laquelle je possédais une arme à feu Beretta 9mm, les policiers ont exigé de procéder à une fouille complète. On m'a déshabillé et on n'a trouvé évidemment aucune arme. La police m'a demandé de quitter les lieux, en arguant que ce serait mieux pour moi et pour ma santé. Je leur ai expliqué ma démarche, et ils m'ont demandé de ne pas rester sur le trottoir. Je leur ai proposé alors de me parquer sur l'emplacement prévu pour les handicapés car ma chaise électrique est considérée comme étant un véhicule. Ils sont finalement partis, à court d'arguments.

Vendredi matin, la réception m'a offert une bouteille d'eau, des amis sont venus me tenir compagnie ainsi qu'un député qui est venu me saluer. Ils m'ont conseillé de passer le week-end chez moi. La douleur étant insupportable après deux nuits et trois jours devant le cabinet, j'ai accepté mais sans arrêter ma grève de la faim. Comme tous les jours, j'ai dû aller à la cave de mon immeuble pour faire un transfert de chaise car ma chaise électrique ne rentre pas dans l'ascenseur... La douleur est telle que j'ai mis 1h30 à faire ce transfert de chaise. Je suis finalement arrivé dans mon appartement qui n'est pas ADAPTÉ et je dois encore me faire bien mal pour arriver à mon lit. J'espère que vous entendrez la gravité de ma situation et le bien-fondé de ma demande.

Bien à vous  
Jacques Petit